

Le Premier Ministre

N° - 3 3 1 2

Paris, le 29 AOUT 2016



Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai décidé d'allouer au dossier que vous avez présenté le 8 février 2016 dans le cadre de l'appel à projets « France très haut débit – réseaux d'initiative publique » une subvention d'un montant maximal de 5 000 000 euros.

Cette décision de financement s'appuie sur l'accord préalable de principe dont votre projet avait bénéficié en septembre 2013.

La Caisse des dépôts et consignations, opérateur de l'Etat pour cette action, prendra contact avec vous afin de permettre au plus vite la contractualisation de ce soutien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Manuel VALLS

Monsieur Stéphane ARTANO
Président du conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon
Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon
2 place Monseigneur François Maurer
B.P. 4208
97500 Saint-Pierre et Miquelon